

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/09/2025 - 33256 - 2014 B 01200 - 801 373 267 - NEDILIS

Désignation de l'entreprise <u>NEDILIS</u>				Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>2 Rue du Mont-Blanc 31240 SAINT-JEAN</u>																			
SIRET <table><tr><td>8</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>						8	0	1	3	7	3	2	6	7	0	0	0	2	1
8	0	1	3	7	3	2	6	7	0	0	0	2	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>						1	2	1	2										
1	2																		
1	2																		
Exercice N clos le 13/11/2024																			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	5 173	030	4 569	604												
	Immobilisations financières * (1)		040	317 573	042		317 573												
Total I (5)			044	322 746	048	4 569	318 177												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	38 580	070		38 580												
		Autres * (3)	072	37 169	074		37 169												
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	32 904	086		32 904												
	Charges constatées d'avance *		092		094														
Total II			096	108 654	098		108 654												
Total général (I + II)			110	431 399	112	4 569	426 830												
PASSIF						Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	316 000												
	Écarts de réévaluation					124													
	Réserve légale					126	11 766												
	Réserves réglementées *					130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *					131) 132													
	Report à nouveau					134	(3 916)												
	Résultat de l'exercice					136	65 259												
	Subventions d'investissement					137													
	Provisions réglementées					140													
	Total I					142	389 109												
Provisions pour risques et charges					Total II 154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	2 222												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169) 172	33 706												
	Comptes courants d'associés					173	1 793												
	Autres dettes					175													
	Produits constatés d'avance					174													
	Total III					176	37 721												
Total général (I + II + III)					180	426 830													
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

NEDILIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 316 000,00 Euros
Siège social : 2 Rue du Mont-Blanc
31240 SAINT-JEAN
R.C.S : 801373267

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/05/2025 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 65 259,10** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-3 916,00** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **61 343,10** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **61 343,10** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 3 067,16 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 26 675,94 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 31 600,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2024	31 600		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 0,10 Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 65 259,10** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-3 916,00** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **61 343,10** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **61 343,10** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 3 067,16 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 26 675,94 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 31 600,00 Euros répartis de la manière suivante :

SN

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2024	31 600		

Il convient de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, soit un taux d'imposition global de 34.5%.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 0,10 Euros.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

